

PALESTINE – SOLIDARITÉ

<http://www.palestine-solidarite.org>

L'information est une arme au service de la paix. Sa diffusion est un acte de résistance

Dénoncer ne suffit plus, il faut expliquer, informer, transmettre

Les médias occidentaux dans leurs larges majorité ont de tout temps accepté les versions de l'armée israélienne et fermant les oreilles aux autres sources

Les informations contenues dans ce journal sont obtenues par la lecture journalière des journaux en ligne (Afp- ats - Ap - Reuters, XINHUANET) ainsi que les sources d'informations de la résistance

Journal de Palestine

Spécial dossier

N° 223 du 02.03

Par M. Lemaire

Ps : Avant de vous lancer dans la lecture du journal, noter ceci:: Ne soyez pas surpris d'entendre Sharon & consort parler de résistants, en lieu & place de terroristes : j'ai programmé mon ordinateur dans ce sens.

2 Ps : L'ordinateur ne corrige pas lorsque je parle d'action terroriste des occupants.

Vous retrouverez ce journal

a) sur mon blog : <http://journal-palestine.blogspot.com>

b) sur le site : www.palestine-solidarite.org à cette adresse : http://www.palestine-solidarite.org/Journaux_Palestiniens.htm

c) dans la rubrique "Le journal des Palestiniens" sur le site "Palestine, le secret dévoilé" : <http://www.palestinefr.net/jop.php>.

d) Le "Journal de Palestine" est également visible sur le site <http://www.aredam.net/> rubrique 14

e) Site de la Solidarité socialiste : <http://socialisme-solidarite-che.skynetblogs.be/>

NB : Si vous voulez-me contacter ou obtenir le Journal par mail une seule adresse : fa032881@skynet.be

Le signe # veut dire : important (à nos yeux)

1 Médias

1-1 Les médias de Naplouse muselés par l'armée.

1-2 Michèle Sibony : Opa Communistes : Dans les mâchoires d'un étou.

2 Les brèves

2-1 Cette nouvelle escalade de la violence israélienne vise à faire avorter les initiatives palestiniennes et arabes.

2-2 La Paix Maintenant : "Tartarina" 3 Dossier

3-1 Point de vue de Rima Merriman : Abbas : loin du "droit et de la morale". 3-2 Rapport de Sylvia Piterman : La solution de deux états, palestinien et israélien vivant côte à côte, devient chaque jour plus improbable.

3-3 Point de vue de Sylvia Piterman : Les prisonniers invisibles Les Palestiniens "interdits" par le Shabak.

3-4 Edito Kol Shalom : Peut-on promouvoir le tourisme par le racisme ?

3-5 Point de vue de Karim Mohsen : L'ONU, parlons-en !

4 Courrier des lecteurs & trouvé sur le net

4-1 Madjid Messaoudene : En Cisjordanie, les "colonies sauvages" israéliennes occupent colline après colline.

5 Annexe.

5-1 Le Hamas évoque pour la première fois une solution « politique » dans le conflit avec Israël.

5-2 Peretz menace Gaza d'une nouvelle offensive.

1 Médias/Vidéos

1-1 Les médias de Naplouse muselés par l'armée.

Depuis la nuit de samedi à dimanche, où près de 60 véhicules militaires accompagnés de bulldozers ont envahi Naplouse (nord de la Cisjordanie), les attaques israéliennes continuent.

Le gouvernement français a appelé mardi matin les Israéliens à cesser l'invasion et à s'engager dans la voie du dialogue.

Le couvre feu instauré dimanche était encore en place mardi. Toutefois, les universités et les écoles de la ville ont annoncé leur réouverture ce matin malgré la continuation des opérations militaires et l'arrêt de diffusion des programmes de plusieurs stations TV et radio.

Les journalistes relèvent les difficultés d'exercer leur métier sur le terrain. Tareq Abu Kishek soulève les obstacles liés à la diffusion des nouvelles : « L'armée israélienne lance des bombes assourdissantes lorsque nous tentons d'émettre depuis nos stations ! » Jamal Tirawi, député au conseil législatif palestinien, a confirmé que les forces israéliennes brouillaient les ondes d'émission.

Les Israéliens ont procédé à l'arrestation d'au moins 30 Palestiniens recherchés par leurs services. Parmi eux se trouve le Sheikh Nabegh Nafez Braik, 43 ans, propriétaire et directeur de la chaîne de télévision « Sanabel TV ». Le matériel informatique, les caméras et les cassettes de la chaîne ont été confisqués. Plusieurs autres stations de télévisions et de radios ont également été la cible de l'armée depuis le début de l'invasion.

Des sources ont par ailleurs confirmé que les forces israéliennes s'étaient emparées de l'école Jamal Abdul Nasser pour la convertir en centre d'interrogation

Source : PNN

27.02.07

http://french.pnn.ps/index.php?option=com_content&task=view&id=667

1-2 Michèle Sibony : Opa Communautaristes : Dans les mâchoires d'un étou.

"Plus que jamais les juifs français qui se respectent doivent exprimer clairement leur indépendance totale du CRIF"

Dans la dernière semaine de janvier plusieurs événements se sont produits, concernant le Proche Orient, certains traités et même considérés comme des « événements politiques majeurs » selon les termes de la chaîne Télé Sénat : le dîner annuel du CRIF qui a rassemblé 800 personnes, toute la classe politique et « intellectuelle » de France et d'ailleurs, filmé et retransmis par cette chaîne ...

Quel rapport avec le Proche-Orient?

Le discours du président du CRIF a consisté, comme ces dernières années, à égrener la liste de ce qu'Israël attend du gouvernement français: notamment la reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël. Et le premier ministre, Dominique de Villepin a conclu sa propre intervention par ces mots: « La France sera toujours aux côtés d'Israël pour réaffirmer notre refus absolu du terrorisme, du fanatisme, de la violence et de l'incohérence. ». On cherchera qui est implicitement désigné et ainsi défini par le gouvernement français.

D'autres événements ont été, par contre, presque totalement absents des media : mort d'une petite fille de 10 ans tuée à Anata, en Palestine, par un officier des gardes frontières israélien, la veille même du gala donné à Paris pour honorer et financer ce même corps de police particulièrement meurtrier. Un encart publicitaire payant, à propos de ce Gala, proposé au journal Le Monde par quelques associations: AFPS, GUPS, UJFP, CCIPPP, FEN PARIS s'est vu refusé par la rédaction, sans explication bien sûr, et la lettre écrite au médiateur est restée sans réponse. Pourtant les encarts payants du CRIF paraissent sans problème et régulièrement dans ce journal, afin d'expliquer ce qu'il faut penser du Hamas après son élection, du Hezbollah et de sa résistance contre l'agression israélienne, de l'Iran aujourd'hui...

Enfin s'est tenu à la Mutualité à Paris, le 13 février, le meeting organisé par le CRIF convoquant tous les représentants des partis politiques français pour soutenir la guerre contre l'Iran, et tous ont répondu à l'appel, main sur la couture du pantalon, en bons soldats obéissants et apeurés.

Tout cela peut-il être uniquement le fruit d'un lobbying sioniste actif?

Si l'on cherchait à développer une telle conception et, à partir de là, à favoriser un glissement sémantique vers le terme de lobbying juif et toute la vision du monde qui en découle, on ne s'y prendrait pas autrement. Cependant il peut être utile de démêler les raisons d'une telle frénésie et de distribuer les responsabilités.

Il faut d'abord noter le rôle d'une presse qui ne parle pas de n'importe quels juifs: ceux qui sont choisis et mis en avant par les grands media, sont ceux qui se sont institués porte parole du gouvernement israélien. Glissement là aussi depuis 2000, et fermeture progressive des ondes des chaînes et des colonnes aux anticolonialistes israéliens, comme aux Palestiniens, comme à toutes les expressions en France contre la politique israélienne.

Qui a défendu Edgar Morin dans la « grande » presse, et tous ceux qui ont été assignés en justice pour antisémitisme ? Autant de procès perdus par les attaquants mais qui ont renforcé les frilosités médiatiques. Qui parle aujourd'hui des juifs qui luttent contre l'occupation? Quels journaux informent sur les ouvrages nombreux et excellents écrits sur l'occupation et la question moyen-orientale dans une optique différente de celle de Tarnero ou d'Antoine Sfeir ? Pourquoi un Finkielkraut est-il invité presque quotidiennement sur toutes les chaînes et les radios, pour désigner les ennemis d'Israël et de la République dans une même vindicte violemment passionnelle? Les vrais débats sur ces questions sont en train de céder la place à un consensus imposé.

Pourtant ils sont nombreux les intellectuels et les militants d'origine juive qui dénoncent et s'expriment clairement contre l'occupation et contre les clivages communautaires et ou religieux que l'on cherche à instaurer en France, dans leurs textes, leurs interventions publiques et leur militantisme quotidien au sein de toutes les associations.

Des journalistes de bonne foi nous confirment tous les jours les difficultés, et les obstructions politiques rencontrées dans leurs rédactions s'agissant de la Palestine et d'Israël. Certains ont visiblement envie de croire que c'est parce que les rédactions sont prisonnières du lobby sioniste; ce sentiment (plus qu'une réflexion) a cependant au moins deux défauts tactiques, outre les problèmes éthiques qu'il soulève : d'abord il fait d'eux des pions du jeu gouvernemental de la communautarisation de la société française, ensuite il focalise sur la paille et fait négliger la poutre.

Ces choix des media ne traduisent-ils pas plutôt l'harmonisation de plus en plus visible des grandes rédactions avec les options politiques gouvernementales et la volonté d'accompagner le communautarisme d'Etat instauré par ce gouvernement ?

Force est de constater que la politique de la France, depuis des années, a fait des choix :

- Construire le tramway de Jérusalem qui entérine l'annexion de Jérusalem Est,
- ne rien dire et laisser s'édifier le mur de l'apartheid malgré les préconisations de la Cour internationale de justice de La Haye,
- accueillir régulièrement, et en grande pompe, les représentants du gouvernement israélien,
- bloquer les fonds d'aide aux Palestiniens, ce qui les enfonce tous les jours depuis des mois dans une misère encore plus totale et provoque les tensions et déchirements politiques internes que nous voyons.
- Refuser de sanctionner la colonisation galopante dans les territoires occupés et la brutalité sans limite de l'occupation.
- Autoriser des manifestations de soutien à Paris et dans les grandes villes de province, en présence de groupes de soldats de l'armée de l'air ou de la police des frontières israéliennes, sans même vérifier le cursus militaire de ces soldats, ce qui permet peut être à des auteurs de crimes de guerre d'entrer en vainqueurs et en héros sur notre territoire... du jamais vu... pour aucune autre armée au monde. Et la liste est encore longue de ces choix gouvernementaux.

Admettre et encourager le fait de se voir dicter sa politique moyen orientale par le CRIF, protéger avec une grandiloquence appuyée les juifs, tout en organisant l'ostracisme des quartiers populaires, des arabes, des musulmans, la chasse aux étrangers sans papiers, cela a un sens, et installe un parallèle avec la situation moyen-orientale que le gouvernement utilise.

Il s'agit à l'évidence d'un choix politique porté par une classe néolibérale qui traverse aujourd'hui de nombreux partis, d'opposer ces juifs transformés (depuis peu) en un modèle de l'intégration, en blanchis faisant partie du sérail, contre un autre groupe de personnes considéré ou présenté, lui, comme dangereux et difficilement intégrable. C'est là une instrumentalisation des juifs à laquelle se prête complaisamment le CRIF (qui ne représente qu'une faible partie des juifs de France) par opportunisme politique à très court terme, mais dont il ne mesure pas les conséquences ...

Ne nous y trompons pas : ce qu'il faut dénoncer c'est le choix communautariste d'une politique française d'afficher un soutien massif aux soit disant représentants de la « communauté juive » visant à mettre au premier plan les juifs comme partie intrinsèque de la République, ce qui est fait pour désigner implicitement une autre "communauté" comme n'en faisant pas partie. Une politique de division tribale ou clanique qui cherche ici aussi à construire des murs entre les populations.

Ce qu'il faut dénoncer ce sont ceux des médias qui sont devenus les laquais de cette politique, en effaçant la Palestine de leurs colonnes, et en accompagnant la classe politique dans sa course stupide et ridicule à un supposé électorat juif (il y a fort à parier que la répartition de l'électorat juif ressemble de très près à celle de l'électorat national) et surtout dans sa dérive néo libérale qui la rapproche d'une vision américaine de la société comme de la politique étrangère. Ces mêmes media qui font oublier tous les jours qu'il y a une armée d'occupation en Irak et que le Liban a subi une agression incroyable l'été dernier. Ils préparent aujourd'hui l'opinion à la guerre contre l'Iran.

Et, bien sûr, il faut dénoncer, ce que nous ne cessons de faire à l'UJFP, le CRIF et le scandaleux usage qu'il fait de l'histoire des juifs en France.

Ainsi à la proposition : « le Crif tient les media et la classe politique française », il est peut être temps de répondre : il n'a pas besoin de les tenir, ils sont exactement sur la même longueur d'ondes et c'est là la nouveauté de ces dernières années. Ce n'est pas le CRIF qui dicte ou influence la politique comme il le croit peut-être ; c'est plutôt la politique gouvernementale qui l'instrumentalise. Et celui qui croit tenir les rênes est conduit par deux bras associés, celui d'Israël, qui l'utilise au service de ses plus cyniques intérêts, et celui d'une classe politique en France prise dans la lente mais sûre dérive néo libérale, qui l'utilise comme homme de paille. Des intérêts convergeant comme les mâchoires d'un étau.

Plus que jamais l'urgence, pour lutter contre la dérive communautariste et néo libérale de notre pays, est celle, au contraire, d'un rapprochement de tous les juifs et les arabes humanistes et défenseurs de l'égalité, contre cette politique d'apartheid qui veut se créer en France aussi...

Plus que jamais les juifs français qui se respectent doivent exprimer clairement leur indépendance totale du CRIF, qui ne sert sûrement pas leur intérêt, leur opposition à la politique criminelle de l'Etat d'Israël contre la population palestinienne, contre le Liban, contre la Paix au Moyen Orient. Le dire haut et fort, le dire avec tous leurs partenaires démocrates en France, quelle que soit leur origine ou leur religion ...et pour cela il va falloir forcer ensemble l'étau des media et des représentants politiques.

UJFP, 21 ter rue Voltaire,

75011 PARIS - Tél. national : 06 33 95 29 97 - Tél. Ile-de-France : 01 42 02 59 76 ujfp@filnet.fr

2 Les brèves

Ndlr : PS : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

2-1 Cette nouvelle escalade de la violence israélienne vise à faire avorter les initiatives

palestiniennes et arabes.

Des soldats des forces d'occupation ont abattu deux dirigeants du Jihad islamique et leur chauffeur mercredi à Djénine, en Cisjordanie occupée, et l'armée d'occupation a repris ses opérations à Naplouse un jour après l'annonce de son retrait de cette ville par des habitants..

Un porte-parole de l'armée d'occupation a dit que "l'objectif (était) toujours d'affaiblir les infrastructures terroristes dans la ville", où il est prévu d'arrêter des hommes recherchés et de saisir armes et matériels explosifs.

Emettant sur une fréquence utilisée par une chaîne de télévision locale, l'armée d'occupation a diffusé un message en arabe annonçant que "les Forces de défense israéliennes poursuivront (les activistes) jusqu'au bout".

Le Premier ministre palestinien Ismaïl Haniyeh a déclaré à Gaza que l'intensification des opérations militaires israéliennes traduisait un rejet de l'accord de La Mecque par lequel son mouvement et le Fatah sont convenus ce mois-ci de former un gouvernement d'union nationale.

"Cette escalade vise à faire avorter les initiatives palestiniennes et arabes qui ont pour but de rompre le blocus imposé à notre peuple", a-t-il dit par allusion à l'embargo sur l'aide occidentale à l'Autorité palestinienne décidé après l'arrivée du Hamas au pouvoir en mars dernier.

http://www.aloufok.net/article.php3?id_article=3725

jeudi 1er mars 2007.

2-2 La Paix Maintenant : "Tartarina" .

La nomination d'Esterina Tartman (1) au poste de ministre du tourisme vire à la pantalonnade.

Non seulement cette députée du parti Israel Beitenou a tenu des propos racistes lors de la nomination du premier ministre arabe dans l'histoire d'Israël, Raleb Madjadelah, non seulement elle a été déclarée médicalement inapte à travailler plus de 4 ou 5 heures par jour, suite à un accident de voiture il y a une dizaine d'années, mais il s'avère maintenant qu'elle a aussi triché sur son CV.

Elle prétend(ait) avoir un B.A. (équivalent de la licence) délivré par l'université Bar-Ilan, et d'un M.A. (maîtrise) d'un institut universitaire de Jérusalem. Or, après enquête, en particulier du quotidien Yediot Aharonot, ces diplômes n'existent pas. Elle n'a jamais été inscrite à Bar-Ilan, et l'institut "universitaire" qui lui aurait délivré un M.A. n'est pas habilité à le faire (elle avait dans un premier temps prétendu avoir un M.A. en management et marketing de l'université Hébraïque de Jérusalem, université où il semble qu'elle n'ait jamais mis les pieds).

La nouvelle a été rendue publique hier soir à la télévision israélienne. Depuis, Esterina Tartman est injoignable. Et les "diplômes" d'Esterina, surnommée depuis hier soir "Tartarina", ont ce matin opportunément disparu du site d'Israel Beitenou. Dans le parti, on se dit "inquiets et déboussolés".

Avigdor Lieberman, leader d'Israel Beitenou, a dénoncé la "dictature" des médias, et a demandé à ramener les choses à leur juste proportion : "Les gars sont encore sur le terrain, et la menace iranienne est notre problème principal." (2)

Ce qu'il y a d'étrange dans la démocratie israélienne, c'est que le premier ministre ne peut pas intervenir dans le choix d'un ministre par un parti. Il a bien déclaré que "le gouvernement n'est pas un cirque", mais il ne peut pas faire beaucoup plus. Il "espère" simplement qu'Israel Beitenou choisira un autre représentant.

Question : doit-on rire ou pleurer? Les deux, probablement.

(1) Voir "Une ministre raciste, c'est vraiment ce dont nous avons besoin" :

<http://www.lapaixmaintenant.org/article1542> et "Pour la première fois en Israël, un ministre arabe. L'extrême droite raciste crie à "la mort du sionisme"

<http://www.lapaixmaintenant.org/article1492>

(2) Avigdor Lieberman est "ministre chargé des menaces stratégiques", sans que ce poste ait reçu une quelconque définition.

Synthèse et commentaires : Gérard pour La Paix Maintenant

3 Dossier

Ndlr : PS : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

3-1 Point de vue de Rima Merriman : Abbas : loin du "droit et de la morale".

Au récent Forum Economique Mondial de Davos, le Président de l'Autorité Palestinienne Mahmoud Abbas a résumé avec précision la situation terrible des Palestiniens des territoires occupés, le siège économique et les privations qu'ils subissent en conséquence, la segmentation, le vol israélien de la terre et des ressources palestiniennes, et les humiliations quotidiennes qu'ils doivent endurer

Il s'est déclaré néanmoins optimiste, à cause, semble-t-il, de la force de sa dernière rencontre avec le Premier Ministre israélien : *"J'ai eu récemment une bonne réunion avec le Premier Ministre israélien Olmert, au cours de laquelle nous nous sommes entretenus très franchement de diverses questions, et nous sommes convenus qu'Israël mettrait en œuvre certaines procédures qui soulageraient les souffrances du peuple palestinien."*

C'est vraiment difficile de comprendre la raison de son optimisme. Il n'a aucun pouvoir pour réussir quoique ce soit actuellement sans, selon ses paroles, *"un conducteur international en coulisses"* qui n'est même pas à l'horizon.

Mais le facteur le plus éloquent qui pousse au scepticisme sur l'optimiste d'Abbas est son acceptation implicite du point de vue israélien douteux sur les raisons qui ont donné un coup d'arrêt aux avancées du processus de paix au cours des dernières années (le terrorisme palestinien).

Son interprétation fallacieuse des nouvelles procédures israéliennes dans lesquelles il voit un signe de leurs bonnes intentions, est aussi épouvantable, quand on sait qu'elles ne sont clairement et simplement destinées qu'à retrancher et rationaliser l'occupation, par le biais de manœuvres aussi banales que des privilèges spéciaux pour certains, et des permis spéciaux pour tous les autres.

L'abîme entre la vision d'Abbas d'une résolution pacifique du conflit et les signes "d'espoir" qu'il voit dans les manipulations administratives de statu quo d'Olmert est renversant dans son énormité. ses Abbas se plaît à décrire sa sempiternelle vision qui *"doit aboutir à l'établissement d'un Etat palestinien indépendant à Jérusalem Est, la Cisjordanie et Gaza à l'intérieur des frontières de 1967, un état indépendant qui vit en sécurité et en paix avec tous ses voisins, Israël compris, et en trouvant une solution juste et négociée pour les réfugiés palestiniens, en accord avec la Résolution 194 des Nations Unies"*.

C'est une vision qu'Abbas n'aurait aucun problème à vendre demain à n'importe quelles factions palestiniennes et aux Palestiniens de la diaspora, ainsi qu'au monde arabe et musulman tout entier, si les Israéliens étaient prêts, même de loin, à céder leur position d'autorité et de pouvoir.

Mais Israël n'est prêt ni à dessiner le début d'une route vers la paix (il est toujours affairé à consolider ses colonies illégales, et en particulier son annexion de Jérusalem), ni à dire où elle se terminera. Les territoires occupés semblent être en ce moment le cadet de ses soucis et les affrontements inter-palestiniens en cours détournent d'Israël la rage des Palestiniens.

En plus, étant donné l'inégalité de puissance entre les Palestiniens et les Israéliens, la politique de poursuite des actions de confinement, de restriction, d'oppression et de soumission des territoires occupés est organisée de manière à coûter peu d'énergie et d'intelligence à Gabi Ashkanazi, le chef d'Etat Major des Forces de Défense, sauf peut-être comme entraînement sur le terrain susceptible de redonner confiance et fierté à l'armée israélienne, en particulier en terme de combats de terrain.

Israël a défini avec succès la cause de son insécurité, à savoir la terreur islamique, de concert avec la mentalité aux Etats-Unis et au Royaume Uni, le "zeitgeist" (1) si vous voulez, et non ce qu'elle est en réalité : la tâche indélébile sur l'âme d'Israël de ses crimes non confessés envers les Palestiniens.

Maintenant, Israël se projette, s'engage fébrilement et tend ses muscles vers de bien plus gros poissons : l'Iran, le Liban, la Syrie et l'Irak. Les fourmis captives dans son arrière-cour grillagée, si facilement écrasées, ne sont rien comparées à l'excitation d'une agression régionale contre de soi-disant menaces nucléaires et des mollahs malfaisants et il ne va pas manquer d'en résulter un chaos à grande échelle.

Alors le gouvernement israélien a besoin de se protéger contre sa propre population interne (environ 20% de Palestiniens) en promulguant des lois comme celle qui l'autorise à déporter et refuser la citoyenneté des israéliens considérés comme mauvais patriotes envers l'Etat juif d'Israël.

La liste des infractions couvertes par cette loi inclut *"la visite à des nations ennemies"*, et, plus vague, *"l'encouragement à la terreur contre Israël"*. On se demande comment cela va être mis en pratique et où l'on va se débarrasser de ces palestino-israéliens une fois qu'ils seront déportés – peut-être en Irak, pour rejoindre les réfugiés palestiniens dans les limbes là-bas ou peut-être dans les territoires occupés.

"Nous espérons que ce qu'Olmert a annoncé... va se passer", débite faiblement Abbas pendant son discours au Forum de Davos au sujet de l'annonce d'Olmert de "faciliter" quelques procédures administratives. Ce en quoi Abbas met tous espoirs n'est rien d'autre que des stratagèmes israéliens de relations publiques qui ne valent pas plus que le papier sur lequel ils sont écrits.

Abbas met également tous ses espoirs dans des stratégies du passé qui se sont révélées être des échecs. Il ne voit aucune nécessité pour des "nouvelles initiatives ou décrets" parce que "de nombreuses résolutions des Nations Unies et du Conseil de Sécurité existent, et qu'il y a déjà des accords signés par les deux parties, palestinienne et israélienne. Nous avons également devant nous la Feuille de Route qui inclut l'initiative arabe et la vision de George Bush concernant les deux états."

Les preuves passées qui pourraient donner confiance aux Palestiniens, que Dieu les aide, dans les résolutions des Nations Unies ou du Conseil de Sécurité, ou dans la vision de George W. Bush ou dans les initiatives arabes, sont tellement minuscules qu'on se demande pourquoi l'Organisation de Libération de la Palestine est tellement enthousiasmée par ce qui a échoué et si peu encline à s'ouvrir sur des directions radicalement nouvelles.

L'optimisme d'Abbas est absolument déplacé. Israël est plus que jamais loin d'être converti à ce que Nelson Mandela appelle "le droit et la morale". C'est seulement lorsque cette conversion se produira qu'Abbas pourra se sentir raisonnablement optimiste.

Le philosophe juif Martin Buber exprimait ce qu'aucun gouvernement israélien n'a jamais voulu admettre : *"C'est seulement une révolution interne qui aura le pouvoir de guérir notre peuple de sa maladie meurtrière de haine sans raison... Elle ne peut nous apporter qu'une ruine totale. Seulement alors les vieux et les jeunes, dans notre pays, prendront conscience de notre immense responsabilité vis-à-vis des ces réfugiés arabes misérables dans les villes desquels nous avons installé des colons juifs venus de très loin ; des maisons dont nous avons hérité, des champs que nous cultivons et moissonnons maintenant ; des jardins, des vergers et des vignes dont nous ramassons les fruits ; des maisons d'éducation, de charité et de prière que nous avons installées dans des villes que nous avons volées, en même temps que nous bavardions et délirions sur le fait que nous étions "Le Peuple du Livre" et "La Lumière des Nations".*

Abbas devrait refuser tout compromis avec de tels gouvernements

(1) *ndt* : mot allemand signifiant "l'esprit du temps".

Rima Merriman

Rima Merriman, palestinien-américain, vit à Ramallah, en Cisjordanie occupée.

Palestine - 31-01-2007

Source : [Electronic Intifada](#)

<http://www.ism-france.org/news/article.php?id=6182&type=analyse&lesujet=Réformes>

3-2 Rapport de Sylvia Piterman : La solution de deux états, palestinien et israélien vivant côte à côte, devient chaque jour plus improbable.

Avec l'échec manifeste des derniers efforts diplomatiques pour relancer un processus de paix moribond et la perspective d'une solution à deux états qui devient de plus en plus insoutenable à cause principalement de l'expansion de la colonisation israélienne, quelques intellectuels palestiniens commencent à réclamer une stratégie nationale alternative pour assurer la survie du peuple palestinien.

Cette semaine, le Roi Abdullah II de Jordanie a avancé un pronostic sinistre de la situation globale en Palestine, disant que les chances pour un règlement de paix équitable et durable étaient en train de reculer rapidement.

« Nous nous trouvons à un véritable carrefour et il me semble que c'est vraiment la dernière occasion pour faire la paix entre nous tous » a dit le roi ce samedi dans une entrevue avec une chaîne de télévision israélienne.

Il a ajouté que « les occasions que nous avons aujourd'hui diminuent rapidement et je crois que les choses sont en train de changer de telle sorte que bientôt, nous ne pourrons plus parler de la solution de deux états. »

Des déclarations semblables reflétant la frustration et les désillusions arabes face au soutien illogique d'Israël par les Américains sont avancées par un certain nombre de chefs arabes, y compris le secrétaire général de la ligue arabe, Amr Mousa.

Cette frustration a encore augmenté récemment après que les USA aient épousé la position israélienne en ce qui concerne l'accord de la Mecque entre Fatah et Hamas, bien que cet accord ait été supervisé par l'Arabie Saoudite, l'un des principaux alliés des Etats-Unis dans la région.

En effet, la plupart des Palestiniens arrivent à la conclusion que quelque soit ce que les Palestiniens peuvent dire ou faire, Israël n'acceptera pas d'abandonner ce qu'elle a conquis en 1967 et ne permettra pas la création d'un état palestinien viable sur l'intégralité des territoires occupés, y compris Jérusalem Est.

Si oui, se demandent certains, à quoi bon s'épuiser avec un processus de paix qui n'amènera nulle part ?

Abdul Sattar Qassem, professeur de sciences politiques à l'université de Najah à Nablus, décrit le discours politique palestinien comme étant un « mode de fonctionnement de l'impuissance et de l'échec. »

« Malheureusement, nos mouvements politiques, particulièrement les prétendues parties dirigeantes ne sont pas capables de nous mener à bon port. Ces groupes travaillent plus par instinct de conservation de leurs intérêts propres qu'à trouver une stratégie nationale de salut, et si un miracle ne se produit pas, j'ai peur que nous continuerons à souffrir. »

Qassem qui est un critique sans détour à la fois du Fatah comme du Hamas, croit qu'une véritable direction politique palestinienne doit, au lieu d'attendre un changement de l'esprit ou du cœur de l'Ouest et en particulier des Etats-Unis, essayer de trouver « des voies créatrices pour raffermir la résolution de notre peuple. »

Par exemple, nous devrions nous libérer de la dépendance financière à l'égard des non-arabes et des non-musulmans car cette aide conditionnelle nous prive de notre volonté et de notre capacité à dire « non » quand nous avons besoin de le dire.

« Celui qui ne mange pas grâce à la sueur de son front, n'est pas libre »

Cependant, Qassem semble ignorer que les Palestiniens dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza sont effectivement prisonniers et que leurs possibilités d'effectuer des changements sont limitées, pour le moins. Il y a beaucoup de personnes dans l'arène politique palestinienne qui pensent que le seul fait de la présence d'une autorité palestinienne est un capital national qu'il faut préserver à tout prix. Cela inclut la masse des fonctionnaires, des employés et des agents de l'autorité palestinienne qui se comptent par dizaines de milliers. Cependant, il y a ceux qui regardent l'autorité palestinienne comme un « désastre » pour la cause palestinienne. L'un des avocats de la dissolution de l'autorité palestinienne est Muwaiya Al Masri, ancien législateur de Nablus. Il a dit au Palestine Times que la solution de deux états était « non réaliste, impossible même et signifierait la destruction de la cause palestinienne. »

« J'ai invariablement réclamé la solution d'un seul état qui va du Jourdain à la méditerranée où les Arabes et les juifs vivraient dans la paix et l'égalité » dit-il « C'est la bonne solution, la solution historique, l'ultime solution. » Al-Masri souligne qu'il est conscient du fait qu'Israël rejeterait avec force la solution d'un seul état par racisme ou volonté colonialiste.

« Ils veulent avoir un état avec une majorité juive fixe et stable. En même temps ils ont tué toute perspective raisonnable pour la création d'un état palestinien. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte et de tirer ses propres conclusions . »

Al-Masri dit que tous les efforts politiques des Américains, des Européens, des Arabes, et même des Palestiniens ne changeront rien. « Israël ne se retirera pas totalement de la Cisjordanie et de Jérusalem même si reconnaissons son existence totalement et sans condition, ce que nous avons fait en réalité. »

Al-Masri avance que la seule stratégie palestinienne qui pourrait répondre aux espoirs des palestiniens en matière de liberté et de justice est « la dissolution de l'autorité palestinienne et l'adoption d'une stratégie basée sur la solution d'un seul Etat » très proche de ce qui s'est fait en Afrique du Sud.

« L'autorité palestinienne est une catastrophe pour les palestiniens. Si vous lancez une enquête d'opinion maintenant, vous constaterez que la plupart des Palestiniens préconisent le démantèlement de l'autorité palestinienne... sous l'autorité palestinienne, les colonies ont augmenté de 400%, l'anarchie s'est installée et notre avenir est de plus en plus sombre. »

Le député Mustfa Barghouthi souscrit aussi à l'idée que les Palestiniens doivent aller vers la solution d'un seul Etat » si Israël continue ses efforts « pour nous imposer le projet d'un Etat morne, déformé et discontinu. »

Barghouthi indique que les Palestiniens font face à une véritable crise de stratégie qui pourrait être surmontée par l'intensification de la résistance populaire, de l'appui et de la solidarité internationale, et de la consolidation d'une saine culture politique locale.

« Mais tout d'abord, nous devons avoir une direction nationale unifiée, une vision de notre avenir et une stratégie commune pour être en mesure de parler au monde entier d'une seule voix. »

Barghouthi a décrit le discours palestinien courant comme de simples réactions, et principalement des réactions verbales aux politiques et aux pratiques israéliennes.

« Nous devons avoir une stratégie proactive en ce qui concerne Jérusalem et... à ce qui se produit dans Bil'in. Avons-nous épuisé toutes nos énergies là-dessus ? Je crois que la réponse est NON. »

Sylvia Piterman

Kibush, novembre 2006

27 février 2007 - [Palestine Times](#)

Traduit de l'anglais par D. HACHILIF

. Source : info-palestine.net

<http://www.info-palestine.net/...>

Version anglaise : http://www.kibush.co.il/downloads/The_Invisible_Prisoners_77.pdf

Ce rapport est le résultat du travail et du témoignage d'une équipe de Machsom Watch qui se consacre à faire appel, au nom des personnes affectées, contre les interdictions faites par les Services de Sécurité générale. Il a été écrit par Sylvia Piterman.

Membres du groupe ayant élaboré ce document :

Chana Arnon - Jérusalem, Tamar Avraham - Jérusalem, Ofra Bruno - Jérusalem, Micky Fisher - Tel Aviv, Iana Hamerman - Jérusalem, Nir Navot - Ramat Hasharon, Ana Netzer Shay - Haifa, Sylvia Piterman - Jérusalem, Michaela Rahat - Jérusalem, Rina Rozler - Jérusalem, Lizi Sagi - Tel Aviv, Tami Shellef - Haifa, Raya Tzenter - Haifa, Phyllis Weisberg - Tel Aviv Orit Yoshinsky - Jérusalem.

Nous remercions l'avocat Limor Yehuda et Firas Alami de l'Association des Droits Civils en Israël ACRI, [1] pour leur encouragement et leur inestimable avis à chaque étape de ce travail, et pour avoir fait appel à la Haute Cour de Justice contre le système décrit dans ce rapport.

Nous remercions aussi les femmes Machsom Watch, en particulier Sara Kliachko et Yael Naaman, pour l'avoir lu et fait des remarques importantes. Finalement, nous voulons exprimer notre gratitude à Louis Williams pour sa traduction [vers l'anglais], réalisée en un rien de temps.

Jean-Pierre Bouché

3-3 Point de vue de Sylvia Piterman : Les prisonniers invisibles Les Palestiniens “interdits” par le Shabak.

Préambule

Le texte ci-joint a été écrit par une équipe de femmes israéliennes de Machsom Watch. Machsom est le mot hébreu (et devenu palestinien) pour ce que nous appelons « checkpoints ».

Watch est le mot anglais pour surveillance. Machsom Watch est une association israélienne de surveillance du comportement des soldats sur les points de contrôle de l'armée israélienne. Ces points de contrôle ont été créés après les accords d'Oslo en Palestine occupée, dans le but de freiner les relations humaines, sociales, économiques, de fragmenter les Territoires occupés, et accessoirement de porter tort à la résistance palestinienne. Machsom Watch est une association exclusivement féminine, l'idée étant que les femmes seraient les mieux à même d'intervenir sur les checkpoints où sévissent des jeunes de l'âge de leurs enfants.

Machsom Watch a pris une importance aussi discrète que considérable au cours des cinq dernières années, le site Kibush donne quelques aperçus de leurs activités et de leurs témoignages.

Le texte « Les prisonniers invisibles » n'aurait sans doute pas été écrit sans leur implication, qui fait d'elles des témoins compétents de l'arbitraire exercé aux checkpoints, ainsi que des personnes capables de décrypter la mise en place de cet arbitraire du côté de l'appareil militaire israélien (quelquefois qualifié de « civil » dans le texte). Machsom Watch ne se contente pas de décrire : il est acteur dans la lutte légale contre l'arbitraire de l'armée, au côtés d'associations palestiniennes comme ACRI, [1] ou juives comme HaMoked ou les Médecins pour les Droits Humains..

On peut objecter que toutes ces actions s'inscrivent à l'intérieur d'un système légalisé d'oppression violente et raciste. C'est absolument juste, mais ceci ne signifie ni acceptation ni caution. Certains membres de Machsom Watch qualifient volontiers Israël d'Etat fasciste en privé. Mais même pour celles-ci, il ne fait aucun doute que la seule bataille possible est celle qui se mène aux côtés des Palestiniens d'Israël et des Territoires palestiniens occupés, pour inlassablement remettre en cause pacifiquement le status quo.

Introduction

Beaucoup de Palestiniens [2] des Territoires occupés - 180.000 selon certains décomptes - sont définis comme « interdits par sécurité » ou « interdits par le Shabak » [Shabak - Service général de Sécurité ou GSS]. Les restrictions sur les mouvements de ces habitants sont plus graves que celles imposées sur tous les autres. Par exemple, les Palestiniens interdits par le Shabak sont retenus plus longtemps sur les checkpoints en Cisjordanie. Ils sont privés de carte magnétique (l'équivalent d'un « certificat de bonne conduite »), et en général ne peuvent ni obtenir de permis d'entrer en Israël ou dans les colonies pour le travail, le commerce ou les nécessités privées, ni obtenir un permis de voyage pour les véhicules dans les Territoires [occupés], ni passer les ponts du Jourdain pour aller à l'étranger [3]. Nous avons rencontré des gens interdits par le Shabak à chaque étape de nos observations : parmi les détenus au checkpoints au cœur de la Cisjordanie, dans les villages, et bien sûr sans les bureaux de l'Administration Civile (District Coordination Offices - les DCOs) [4].

Beaucoup de Palestiniens venant aux DCOs demander une carte magnétique ou un autre permis entendent qu'ils sont interdits par le Shabak et ne peuvent pas être satisfaits - après bien des heures d'attente dans des conditions honteuses pour accéder au guichet. Aucun ne reçoit d'avis sur quand ou pourquoi ils sont devenus 'interdits'. Le fait ne se révèle qu'à la demande d'une carte magnétique nouvelle ou renouvelée, d'un permis d'entrer en Israël, par exemple pour aller à un hôpital de Jérusalem Est pour un traitement médical. Comme ce statut cause bien des problèmes, les Palestiniens interdits par le Shabak tendent à venir souvent dans les DCOs dans l'espoir d'un changement de leur situation. Les soldats de service n'expliquent pas que tout habitant peut faire appel au Conseiller Légal pour la Cisjordanie (Judée et Samarie) [5]. Un habitant reçoit assez rarement l'avis qu'il peut soumettre une "demande de pardon" à l'Administration Civile (AC). L'AC transmet ces demandes au Shabak. Il n'y a aucun contrôle légal ou administratif sur ce processus et ses résultats. Nous avons rencontré des hommes qui ont fait d'innombrables "demandes de pardon", sans aucun résultat.

Pour faire appel de l'interdiction sécuritaire aux bureaux du Conseiller légal, le Palestinien doit engager les services d'un avocat - ce qu'il ne peut pas toujours se permettre. Cependant, la majorité de ces appels sont soumis par des avocats privés. En 2004, l'Association pour les Droits Civils en Israël (ACRI) a commencé à soumettre des appels individuels contre l'interdiction au nom des habitants qui l'ont contactés. Les Médecins pour les Droits de l'Homme, le Centre pour la Défense de la Personne et d'autres associations de droits de l'homme ont aussi soumis des appels individuels. En juin 2005, Machsom Watch a emboîté leurs pas et a commencé à assister des Palestiniens en écrivant des appels contre les interdictions de sécurité, sous les indications de l'ACRI.

Au début, nous n'avons traité que de gens rencontrés lors de nos visites aux checkpoints et aux DCOs. Et puis des dossiers constitués au téléphone se sont ajoutés. Au 24 septembre 2006, nous avons reçu des réponses quasi-complètes à 1612 lettres d'appel pour 1312 habitants (plusieurs appels pour certains). Grâce à ces appels, l'interdiction sécuritaire a été levée pour 290 personnes (22,1%). Tous les autres restent interdits. Au 5 novembre 2006 - 17 mois après que nous ayons commencé à écrire des lettres, nous avons fait appel de l'interdiction sécuritaire pour 1454 personnes (1828 appels envoyés).

Ce sont vraiment les données brutes. Une bonne part des 1612 appels n'ont pas du tout été examinés, et ont été rejetés pour les raisons suivantes : « Ne réunit pas les critères d'entrée en Israël » (9%) ; temps insuffisant entre la soumission d'un appel par un avocat et notre propre approche - un an dans le cas d'une interdiction sécuritaire, 6 mois en cas de non-conformité aux critères (17%) ; demandes pour la liberté du culte, ou simplement pour lever l'interdiction sans besoin spécifique ou autre élément (22%). Ainsi, en pratique, le taux de suppression d'interdiction suivant nos appels a été encore plus grand : de tous les appels soumis depuis fin septembre, seuls 815 ont été examinés, dont 290 (36%) ont été satisfaits et 525 (64%) rejetés.

Les Palestiniens interdits ne peuvent pas tous en appeler au Conseiller Légal de Judée et Samarie. En principe, le Conseiller Légal ne traite que des demandes de travailler en Israël, de cultiver des terres dans la « Zone de couture » (entre Israël et le Mur) [6], ou de recevoir un permis d'entrer pour des raisons commerciales (d'après des infos reçues venant de soldats dans le Bureau du Conseiller Légal, ceci représente 90% des 15000 demandes traitées chaque année). Pour soumettre un appel, il ne suffit pas d'annoncer son intention de travailler en ou de commercer avec Israël. Il faut une demande d'un employeur israélien, ou la preuve que l'homme est un

commerçant. Donc quiconque souhaite en appeler de sa situation pour avoir un permis de travail en Israël ou dans les colonies doit trouver un employeur. Comment un habitant des territoires occupés peut-il y parvenir s'il est interdit d'entrer en Israël ou dans les colonies pour chercher du travail ? Malgré toutes les difficultés, il faut noter que de nombreux hommes trouvent des employeurs, apparemment non sans contributions financières substantielles, et même en sachant que dans 36% des cas, seulement, ils réussiront leurs projets de travailler en Israël.

Le Conseiller Légal traite aussi des cas de Palestiniens qui ont essayé de voyager à l'étranger et ont été repoussés aux frontières. Un homme qui sait qu'il est interdit par le Shabak doit d'abord atteindre la frontière, et ce n'est que quand il en a été renvoyé qu'il peut faire appel au Conseiller Légal. Bref, il doit assumer le coût du voyage avant qu'il soit certain de pouvoir vraiment voyager. Nous avons aussi pris contact avec le Conseiller Légal : sur les patients interdits de recevoir un traitement médical en Israël ; sur les Palestiniens qui ne reçoivent pas de permis pour conduire leur véhicule dans la Cisjordanie ; sur les Chrétiens privés de permis de visite de leurs lieux sacrés, sur ceux qui demandent simplement à être supprimés de la « *liste noire* ». Nous avons reçu une réponse disant qu'il est impossible de faire appel pour les Chrétiens et pour ceux dont le seul désir est d'effacer leur nom. En d'autres termes, dans ces cas là, même si vous êtes placé sur liste noire par erreur, vous y serez pour toujours et sans droit d'appel.

De notre contact avec les gens dont nous traitons des difficultés, la claire impression qui se dégage est que l'Etat d'Israël utilise l'interdiction par le Shabak comme une arme puissante dans sa guerre contre le peuple palestinien tout entier, et pas seulement contre les « *organisations terroristes* » (formule employée surtout à propos des associations qui luttent pour un Etat palestinien). L'interdiction sécuritaire est un élément important pour maintenir la population palestinienne dans un niveau de vie qui n'est ni vie ni mort, sans espoir, sans horizon, sans éducation, sans infrastructure économique - persécuté, affamé, aliéné, humilié et finalement atrophié. L'ACRI, le Centre de Défense de l'Individu et des Médecins pour les Droits de l'Homme ont porté plainte à la Haute Cour de Justice le 5 octobre 2006 (HCJ 8155/06) contre le Commandant des Forces Armées pour la Cisjordanie, la direction de l'Administration Civile, celle du Shabak et le Conseiller Légal pour la Judée et Samarie. Leur demande était d'annuler la classification comme « *Interdits par le Shabak* » de milliers de Palestiniens des Territoires occupés, qui résulte d'un processus administratif fondamentalement faussé, tout en causant des violations sévères et arbitraires de leurs droits. Dans le corps de la plainte figurent de nombreux exemples, certains venant de l'expérience de Machsom Watch. En plus, Machsom Watch a soumis un affidavit en soutien à la plainte, basé sur la réalité décrite dans ce rapport.

Nous décrivons ci-dessous, brièvement, le système de permis qu'Israël a développé, et nous présentons des cas caractéristiques du phénomène d'interdiction sécuritaire. Nous débutons par une description de l'interdiction par le Shabak la plus fréquente, celle des travailleurs du bâtiment, et nous continuerons par une présentation des autres groupes que nous rencontrons dans notre travail : les gens qui refusent de collaborer avec le Shabak, les commerçants, les gens qui « ne remplissent pas les critères » pour entrer en Israël, les paysans qui souhaitent avoir des permis pour travailler sur leurs terres situées dans la « *zone de couture* » (zone entre le Mur et la ligne verte, [6]), les Cisjordaniens mariés à des Israéliens ou à des Jérusalémites de l'Est, les familles en deuil, les Chrétiens et les malades.

La carte magnétique et le système de permis

Le système des permis a commencé dans les années 90. Dans les dernières années, son intensité a atteint des sommets qui défient l'imagination. Dans une large mesure, la vie des Palestiniens tourne autour des démarches pour obtenir des permis. Et dans de nombreux cas, avoir un permis dépend de la possession d'une carte magnétique - une sorte de « *certificat de bonne conduite* », la preuve que l'habitant n'est pas sur la liste noire du Shabak ou de la police. La carte magnétique n'est pas nécessaire pour se déplacer au sein des zones palestiniennes de Cisjordanie ni de passer les checkpoints à pied ou par des transports publics. Mais le consensus actuel est que le possesseur d'une carte a plus de liberté de mouvement, même si ce n'est pas une garantie absolue de libre passage aux checkpoints. La carte n'est pas un permis d'entrer en Israël, mais sans elle il est impossible d'avoir un permis de travail ou commercial.

Il y a de nombreux types de permis :

Permis d'entrer en Israël, pour le travail ou le commerce : Tous les travailleurs Palestiniens en Israël, des territoires [occupés] ont besoin d'un permis de travail. Un employeur israélien intéressé à embaucher un Palestinien doit aller à la Bourse du Travail demander un travailleur Israélien. Si aucun Israélien n'est disponible, il aura un permis de la Bourse du Travail pour employer un Palestinien, et alors, il lui faut un permis de travail pour le Palestinien. Pour cela, le travailleur doit avoir une carte magnétique. Il faut un permis aux marchands pour aller en Israël à des fins commerciales, et là aussi la carte magnétique est indispensable. Les permis de travail sont valables pour les jours ouvrés de 5 à 19 h, les personnels hospitaliers et les guides touristiques ont besoin de permis spéciaux pour rester en Israël 24h/24 ; les permis commerciaux vont de 5 à 22 heures. Les permis sont délivrés pour trois mois, et chaque fois qu'une fermeture (des frontières) est décidée, le permis expire et doit être remplacé par de nouveaux.

Permis de la "Zone de couture" : Les Palestiniens de Cisjordanie ayant des terres dans la « *zone de couture* » ont aussi besoin de permis pour travailler leurs champs et leurs vergers.

Permis de déplacement dans les Territoires occupés : Les camionneurs, routiers, ambulanciers, chauffeurs de bus ou de taxis, ont besoin de permis pour se déplacer dans la Cisjordanie et passer les checkpoints internes. Ces permis sont pour un conducteur et un véhicule particuliers. Il n'est pas nécessaire d'avoir une carte magnétique pour des permis agricoles dans la « *zone de couture* » ou pour les déplacements des chauffeurs professionnels, mais les interdictions sécuritaires font un obstacle réel à l'acquisition de ces permis.

Permis pour raisons personnelles - pour des examens médicaux, des visites familiales, la participation à des séminaires ou à des études, l'entrée dans des lieux sacrés chrétiens, etc. Ils sont attribués pour quelques jours et

non-conditionnés à la possession d'une carte magnétique. Pour voyager dans un véhicule privé en Cisjordanie, les habitants ont aussi besoin d'un permis spécial - pour de conducteur et le véhicule. Un permis de séjour en Israël est donné aux résidents en cours de réunification familiale. Pour résumer, un Palestinien interdit par le Shabak ne peut pas avoir de carte magnétique, par conséquent il ne peut acquérir de permis de travail ou de commerce, ni séjourner en Israël pour réunification familiale. Il lui sera aussi très difficile d'avoir des permis qui n'exigent pas de carte magnétique, et il n'aura probablement pas le droit de voyager à l'étranger. Un Palestinien ayant une carte magnétique et un permis d'un type ou un autre n'est jamais certain que la situation ne changera pas « *d'un signe de main* ». Le Shabak peut supprimer la validité des cartes et des permis sans donner d'explication ni de raison.

L'image type d'un Palestinien interdit par le Shabak

La nette majorité des personnes "dangereuses" interdites par le Shabak sont des pauvres avec une grande famille et de nombreux enfants. Ils ne s'enfuient pas, ni ne se cachent. Ils viennent ouvertement aux bureaux de l'administration Civile pour demander une carte magnétique : s'ils étaient dangereux, ils pourraient être arrêtés là, à la grille. Après tout, ils sont parqués entre les tourniquets et rien ne serait plus facile...

La plupart ont eu des permis et des cartes magnétiques dans les années 90, jusqu'au début de la 2eme Intifada fin 2000, mais depuis il n'y a plus d'accord pour renouveler les cartes. Nombreux sont ceux qui n'ont jamais été en prison et ne savent pas pourquoi ils sont interdits. « *Qu'est-ce que j'ai fait,* » nous demandent t-ils. « *Qu'ils disent ce que j'ai fait... si je suis dangereux, pourquoi ne m'emmenent t-ils pas en prison ?* » « *Je veux rencontrer le Shabak et leur montrer que je n'ai rien fait. Je suis venu souvent et j'ai demandé à les rencontrer, et chaque fois ils disent : 'Vas t-en ! Tu ne nous intéresse pas !'. Ils ne veulent même pas enquêter sur moi* ».

Pour quelques personnes qui se sont adressées à nous, les permis et les cartes magnétiques ont été renouvelés même après 2000. Mais souvent, ils ont cessé d'un seul coup de donner des permis. Et après un certain temps, ils cessaient de renouveler les cartes magnétiques des Palestiniens interdits par le Shabak. Jamais d'explication. Tout vient par surprise.

Il y avait des hommes qui, alors jeunes, ont été détenus au cours de la 1ere Intifada pour avoir jeté des pierres. Depuis ils étaient devenus adultes, avaient fondé des familles, et reçu des cartes et des permis dans les années 90, mais maintenant sont interdits par le Shabak. "C'est parce que j'ai été en prison », nous disent t-ils, ajoutant « *mais j'étais un enfant à l'époque* ». « *Bien des années ont passé et maintenant j'ai une famille. J'ai des enfants. Je ne fais plus de bêtises* ».

Le refus de cartes magnétiques et de permis à ces hommes les condamne ainsi que leurs familles à une souffrance économique extrême. Ce ne sont pas des cas dramatiques de vie et de mort, mais de gens au chômage, devant prendre soin de grandes familles, qui ne rapportent pas de pain à la maison. Dans leur désespoir, ils entrent en Israël sans permis - pas pour faire sauter quoi que ce soit, mais pour travailler. Et là ils sont doublement frappés. Les employeurs israéliens les exploitent, et quand ils tentent de rentrer chez eux, ils sont fréquemment arrêtés comme « *illégaux* ».

Ci-dessous voici quelques exemples parmi les centaines qui ont fait appel de leur situation avec notre aide :

Le recrutement de collaborateurs

De nombreux hommes nous ont dit que le Shabak avait tenté de les recruter pour travailler avec cet organisme, ou, selon leurs mots: Le 'captain' (comme la population nomme les agents du Shabak – un diminutif qui date de l'époque des agents Britanniques tout-puissants de l'époque mandataire – 1922- 1948) les convoque pour une entrevue. Après un court interrogatoire, il demande à l'interviewé de travailler pour lui. Au début, le Palestinien ne comprend pas complètement ce qu'on attend de lui, mais ça devient clair, et il dit qu'il a des enfants et tout ce qu'il veut c'est de gagner sa vie, même pauvre, pour eux. Puis vient la réponse que nous avons entendue de beaucoup d'entre eux : « *Si tu m'aides, je t'aiderai. Si tu ne m'aides pas, tu n'auras jamais ni carte magnétique, ni permis.* »

1 exemple :

L., 36 ans, marié et père de quatre enfants, manœuvre sans passé criminel ou sécuritaire. Il n'a jamais reçu de carte magnétique. Il y a quinze ans, il fut approché par un 'captain' du Shabak pour coopérer. Il n'avait que 20 ans et il signa un papier sans même savoir ce qui était dessus. Mais immédiatement après cette interview, il eut des remords et refusa de travailler avec le Shabak. Le résultat est qu'il n'a jamais pu avoir de carte magnétique. Même maintenant, 15 ans après, elle reste refusée.

Il a eu la réponse standard : il y a un dossier secret sur lui.

Les commerçants

Des commerçants et beaucoup d'hommes d'affaire ont reçu notre aide par des demandes de cessation de leur interdiction sécuritaire. Les commerçants établis à un point fixe ont besoin de liberté de mouvement pour acheter les marchandises à vendre. Il leur faut ordinairement un permis pour se déplacer dans la Cisjordanie avec leurs propres véhicules. Il leur faut aussi des permis pour Israël pour acquérir des marchandises, et quelquefois pour vendre en Israël. Beaucoup de commerçants ont eu des cartes magnétiques jusqu'en 2002 ou 2003. Depuis, sans raison ni explication, leurs demandes de permis ont été refusées.

Refuser un permis, pour un commerçant, met en jeu de lourdes pertes financières, voire la fermeture car, sans "exportation" de marchandises vers Israël ni "importation" d'Israël, l'affaire ne peut pas survivre. Mais même si un commerçant ou un homme d'affaires n'a pas de liens avec Israël, les chances de survie de son affaire sont faibles sans « *permis de mouvement intérieur* », qui permet à son véhicule de passer librement les checkpoints de

Cisjordanie, pour aller librement [sic] dans les différents gouvernorats et villes palestiniennes. Une question se pose sur le but de cette politique qui refuse les permis aux commerçants: le but est-il la destruction de l'économie palestinienne, ou est-il de forcer les hommes d'affaire à collaborer ?

N, 53 ans, de Beit Sahour, marié et père de 3 enfants, détenteur d'une affaire n'opérant que dans les villes de Cisjordanie. Il écrit : « *Quand je demande une carte magnétique, ils me disent que je n'en ai pas besoin. Mais sans carte, j'ai du mal à passer les checkpoints dans les Territoires occupés. Par exemple, un matin vers 8 heures, j'ai voyagé en taxi vers Ramallah pour soumettre un devis pro forma. Au Checkpoint de Wadi Nar [le Container], le taxi a été stoppé, les gens vidés, et j'ai été renvoyé à Bethléem au bout d'une heure 30. Si bien que j'ai perdu l'affaire (un contrat d'un an). Les gens avec des cartes magnétiques sont passés. J'ai aussi besoin d'une carte magnétique pour me déplacer en Cisjordanie avec ma voiture* ». Il ne sait pas pourquoi on lui a refusé une carte. Il n'a rien fait qui le justifie, il n'a pas de passé criminel ou sécuritaire. Au vu de cela, il a demandé la suppression de l'interdiction sécuritaire et l'obtention d'une carte et de permis.

L'interdiction a été levée, et il a reçu carte et permis. Mais alors, pourquoi ceci lui fut-il refusé auparavant ? Pourquoi a-t-il dû perdre ce contrat d'un an à Ramallah ? Nous relevons que beaucoup de commerçants reçoivent la réponse standard : « *La demande de droit d'entrée en Israël faite par le sujet a été examinée par les autorités sécuritaires et, en considération de données complètes, dont des renseignements confidentiels, il n'est pas possible pour raisons sécuritaires d'autoriser son entrée en Israël* ».

Les "potentiels" - des hommes qui ne remplissent pas le critère d'entrée.

Le Shabak définit certains groupes de population comme dangereux pour Israël, et leur refuse des permis sans restriction. Les hommes de moins de 30 ans, et les hommes sans enfants de plus de 30 ans, forment un de ces groupes. En général, ces hommes n'ont pas de droit de travailler en Israël. Ils ne peuvent travailler que dans les colonies, ce qui veut dire que ces dernières profitent d'une main d'œuvre bon marché qui n'a pas d'autre choix.

En réponse aux appels par des jeunes voulant travailler en Israël, contre l'interdiction du Shabak, le bureau du 'Conseiller Légal de Judée et Samarie' a produit une réponse standard, longue et compliquée, dont la base était : « *Ne remplit pas les critères pour l'entrée en Israël* ». Les demandes n'étaient pas du tout vérifiées. Le seul moyen d'en obtenir un examen est d'avoir un candidat employeur dans les colonies. Ne pas vouloir, ou ne peut pouvoir avoir un employeur d'une colonie, prive du droit d'appel de son interdiction sécuritaire.

Un ce ceux qui ne remplit pas les critères est :

M. 36 ans. Marié sans enfant. Il soutient des parents âgés et malades et des frères, certains petits et d'âge scolaire, un des frères est handicapé (paralysé après un accident de voiture). Il a travaillé dans une yeshiva [7] depuis son enfance. La yeshiva est très contente de son travail, et veut qu'il continue. Il a même eu une recommandation du directeur de la Yeshiva. Il n'y a pas de dossier criminel ou sécuritaire contre lui et il n'est pas un danger sécuritaire. Après tout, il a travaillé pendant des années en Israël.

Mais il « *ne remplit pas les critères pour l'entrée en Israël* », aussi est-il forcé d'y entrer clandestinement, au risque d'être pris, sinon sa famille est affamée.

Notre conclusion est que le Shabak préfère laisser une population relativement grande de jeunes sans carte magnétique ni permis, pour recruter des collaborateurs plus facilement. De plus, si la prime de la collaboration est une carte magnétique et un permis d'entrer pour les jeunes, malgré leurs ages, ces « *avantages* » doivent être donnés à d'autres, sinon tous ceux en ayant une seront identifiés comme des collaborateurs.

Il en résulte un système chaotique : il n'y a pas de règles, c'est l'incertitude et la confusion, et ceci fait partie de la méthode. Un autre résultat, c'est bien sûr le désespoir économique de tous ceux qui ne reçoivent pas de carte magnétique ni de permis. Une partie de ces jeunes gens sont des hommes avec des familles, avec beaucoup d'enfants malgré leur jeunesse, et la privation économique est sévère parmi eux. Comme c'est ainsi, mais que le pain doit arriver sur la table familiale, ils courent des risques, passent les collines, outrepassent les checkpoints et les murs, et continuent d'arriver à leur travail, jusqu'à ce qu'ils soient attrapés comme « *illégaux* ».

Permis de cultiver dans la « Zone de Couture »

La barrière de séparation a été érigée, officiellement, pour assurer la sécurité des Israéliens. Au lieu d'être construite sur la ligne verte, permettant ainsi aux propriétaires d'user de leur droit de propriété, il a été décidé de construire la barrière entre les terres et les maisons des villages, ce qui attaque sévèrement les droits élémentaires des habitants. L'Etat et les autorités de l'armée entreprennent de ne pas restreindre le mouvement des gens, et donc les checkpoints ouvriraient pour permettre une libre circulation des gens.

Mais contrairement aux déclarations de l'Etat, le travail aux points de transit et le régime de permis fait de graves torts aux habitants. L'armée ouvre les portes et checkpoints deux fois par jour brièvement – un peu plus pendant la période de récolte des olives. Ces dispositions ne répondent nullement aux besoins des habitants.

L'armée donne des permis quand elle veut, et refuse les permis quand elle veut, offense les demandeurs en les envoyant à gauche et à droite, et en général, s'en prend à leur droits fondamentaux de propriété. L'ACRI a porté plainte contre le système de permis et les routines opératoires de passage vers la Zone de Couture (HCJ 639/04). La plainte est toujours en attente.

Il y a des façons diverses d'interdire le passage vers la "zone de couture" :

1. Interdiction des propriétaires quand l'armée ne reconnaît par leur droit de propriété, ou qu'il est nié ou suspendu après de nombreuses années de travail. Ces gens là, quand ils viennent renouveler leur permis, sont informés que leur bien n'est pas à eux, et que leur titre de propriété n'est pas valable.
2. Quiconque a loué une terre et l'a cultivée pendant longtemps comme métayer se retrouve sans permis ; lorsque le propriétaire vit loin, la terre, après des années sans culture, est confisquée par l'Etat.
3. Les personnes interdites pour raison sécuritaire, parmi elles, celles qui ont refusé de coopérer avec le Shabak. Machsom Watch a envoyé quatre lettres à la direction de l'Administration Civile et au Conseiller Légal de Judée et Samarie, listant 335 habitants, certains interdits par le Shabak, avec une demande pour leur donner des permis d'entrer dans la Zone de Couture. La récolte des olives est pour bientôt, et la lutte pour obtenir des permis continue.

Réunification familiale

Beaucoup des interdits par le Shabak sont des Palestiniens maris ou femmes d'habitants de Jérusalem Est ou de citoyens israéliens. Ils sont allés vivre en Cisjordanie, loin de leurs familles, depuis qu'ils ont reçu une lettre du Ministère de l'Intérieur leur interdisant de vivre en Israël. Ils sont partis pour échapper au risque de poursuites et d'arrestation. Le reste de la famille est en Israël, espérant des temps meilleurs. Ces conjoints sont presque automatiquement interdits par le Shabak et ne peuvent recevoir de permis d'entrée en Israël, même pour un ou deux jours pour visiter leur famille.

Autres « Potentiels » - Familles en deuil

Les habitants dont des membres de la famille ont été tués par les forces de sécurité -délibérément ou par erreur - sont automatiquement interdits. Ils sont considérés comme des « vengeurs potentiels », et quasiment tous sont interdits par le Shabak.

Les membres de la famille des décédés sont punis deux fois : ils doivent vivre avec le chagrin de la mort des êtres chers, et il leur est interdit de gagner correctement leur vie et ils ont du mal à avoir des permis pour raisons humanitaires.

Certaines de ces familles appartiennent au Forum des Familles en Deuil [8] qui promeut la paix et la coexistence. Mais ceci ne compte pas pour le Shabak, et l'interdiction de ces gens là est indiscriminée.

Les Chrétiens

Les Chrétiens sont un groupe considéré comme amical pour Israël. En plus, ils sont une minorité au sein d'une minorité – un groupe entre le marteau et l'enclume. A notre surprise, beaucoup de chrétiens sont interdits par le Shabak. Certains ont besoin de cartes magnétiques pour entrer en Israël pour le travail et le commerce. D'autres veulent aller aux lieux saints pendant les fêtes, et en sont interdits d'une année sur l'autre. Des familles entières prient au Saint Sépulcre et à d'autres sites de Jérusalem, tandis qu'un membre de la famille reste chez lui, privé de son droit de culte et de le célébrer en famille.

Les malades

Si vous êtes Palestinien interdit par le Shabak, soyez plutôt en bonne santé. Les services de santé de haut niveau, les centres de spécialité médicale comme l'oncologie et les transplantations, sont à Jérusalem Est : des hôpitaux tels que el- Mukassed, Augusta Victoria, Saint Joseph et Saint John Eye, traitent les cas médicaux graves de toute la Cisjordanie. Mais pour y accéder, le malade doit avoir un permis d'entrer en Israël. Les permis sont donnés sur une base humanitaire. Mais si le patient est interdit par le Shabak, il peut mourir avant de recevoir le permis demandé.

Nous, les femmes de Machsom Watch, rencontrons au DCO bien des gens malades quémandant un permis pour un traitement dans les hôpitaux de Jérusalem Est. Les demandes pour un tel permis doivent être accompagnées d'un document médical détaillant tous les secrets de la maladie du malade. Les gens avec une interdiction du Shabak, malgré l'humiliation d'ouvrir le dossier médical à un soldat à la grille du DCO, voient souvent leur demande rejetée.

A ce moment là commencent les appels - aux femmes de Machsom Watch spécialistes du sujet, au coordinateur pour la santé de l'armée en Cisjordanie (Dahlia Bassa), au Conseiller Légal de Judée et Samarie, et au centre humanitaire de l'armée et à des membres de la Knesset. Dans le meilleur des cas, le patient reçoit un permis d'entrer, quoique ceci implique des humiliations et souffrances considérables. Et même si le patient n'est pas interdit, souvent son accompagnateur(trice) l'est. A ce moment là commence la quête d'un autre accompagnateur. Ainsi, par exemple, une femme malade en attente d'une opération sera accompagnée par son fils, parce que son mari est interdit par le Shabak.

H., 44 ans, Chrétien de Bethléem, fils aîné de la famille, a prévu d'accompagner son père paralysé pour une opération à risques de la moelle épinière dans un hôpital de Jérusalem Est. Il a demandé aussi de rester avec son père dans l'hôpital où son père serait dans le quartier des hommes. Mais H. était interdit par le Shabak, il fut impossible de convaincre les services sécuritaires qu'il n'était pas dangereux et qu'il était essentiel d'accompagner le père, pour prendre toute décision d'urgence pouvant survenir. Toutes ses supplications furent sans effet, et un frère beaucoup plus jeune accompagna le père. Deux semaines plus tard, l'interdiction sécuritaire de H. fut levée pour raisons commerciales.

Dans nos discussions avec le bureau du Conseiller Légal sur ce cas, le Major Liron Alush nous a dit que le père âgé et paralysé aurait du dire « *merci* » pour avoir été autorisé à avoir une opération « *en Israël* ». En d'autres termes, l'attribution du droit pour un malade de Cisjordanie d'être traité dans un hôpital palestinien, opéré par des médecins et du personnel palestinien, construit par des institutions palestiniennes, et financées par l'argent des patients Palestiniens, est une aumône consentie par l'Etat d'Israël. Et nous avons appris ceci d'un juriste chevronné du bureau du Conseiller Légal de Judée et Samarie...

En conclusion

Les Palestiniens interdits par le Shabak sont pour la plupart des civils innocents ne présentant aucun danger. Ce sont les victimes d'une punition collective. Ce sont les victimes d'un système d'oppression tentaculaire typique des régimes tyranniques ailleurs dans le monde. Il est difficile de croire qu'une nation qui a été victimes de persécutions pendant des générations a créé une réalité aussi lugubre dans l'arrière-cour du pays.

Les Israéliens acceptent avec indifférence, sans question, les diktats du Shabak (le GSS). Ce que le Shabak décide devient sacro-saint et immun à tout appel. Mais le silence face à l'oppression et à la détresse décrétée par le Shabak pour des dizaines de milliers de gens fait de nous des partenaires involontaires. De plus, il y a un manque de contrôle public, en particulier de l'autorité législative, sur cette pieuvre géante, dont les activités dans l'ombre sont une menace pour la fragile démocratie de l'Etat d'Israël.

Le judiciaire, qui est supposé constituer un frein aux édits arbitraires du Shabak, agit en pratique comme un replâtrage, qui complète l'image d'absence d'espoir face aux droits de l'homme piétinés. Parvenir à une conclusion n'est pas difficile : il n'y a aucune chance d'obtenir la défense du Conseiller Légal de Judée et Samarie, ou même de la Cour Suprême (pour quiconque peut atteindre ce niveau), afin de préserver les droits fondamentaux que le Shabak confisque à tant de gens.

Que peut-on faire pour changer cette triste réalité ? Premièrement, l'interdiction sécuritaire doit être abolie pour tous, sauf s'ils sont passés par une procédure judiciaire avec droit d'audition sans préjugé. Deuxio, la population des Territoires [occupés] devrait dépendre de façon dans une moindre mesure de son travail en Israël. Mais réduire cette dépendance n'est possible que par le développement de ressources de vie dans les Territoires occupés – ce qui est impossible tant qu'il y n'y aura pas de liberté de mouvement de la population, et tant qu'il n'y a ni moyen ni lieu pour exporter leurs produits.

Sans aucun doute, la fin de l'Occupation, la signature de traités de paix et de réconciliation entre les nations, voila les solutions justes et souhaitables aux situations décrites dans ce rapport. La politique du gouvernement envers les Palestiniens doit changer si nous souhaitons vraiment la paix. Mais avant que cette paix soit réalisée, l'Etat d'Israël doit se conformer à la loi internationale, et permettre aux Palestiniens de vivre dignement, de travailler et de gagner leur vie. Il faut mettre une limite au contrôle sans supervision ni frein du Shabak sur ce qui se passe dans les Territoires occupés.

Les Palestiniens doivent devenir souverains à la place des autorités israéliennes.

Nous, comme citoyens israéliens, devons y voir un intérêt particulier. Nous espérons que l'exposé des événements dans le système d'oppression dirigé par le Shabak persuadera le public israélien que le temps est venu pour que s'arrête immédiatement l'oppression de la population palestinienne dans les Territoires occupés.

Notes du traducteur :

[1] Association of Civil Rights in Israel, ACRI, <http://www.acri.org.il/english-acri/engine/index.asp>

[2] Le texte en anglais utilise le terme "résidents", qui peut se traduire par résidents ou habitants. Comme ce texte concerne exclusivement les Palestiniens et non les colons, Palestiniens a fréquemment été utilisé à la place.

[3] Les Palestiniens des Territoires occupés en 1967 n'ont pas le droit de quitter la Palestine par l'aéroport Ben Gourion de Lid/Lod.

[4] Conformément à la Novlangue israélienne, l' « Administration Civile » est une administration entièrement militaire. Les seuls civils sont les Palestiniens occupés. Les bureaux dits « de coordination » ont été créés après Oslo pour coordonner les questions avec des représentants de l'Autorité Palestinienne, mais comme ceux-ci n'y sont plus admis, « coordination » est un autre exemple de Novlangue.

[5] Dénominations tirées de l'antiquité données par Israël au sud et au nord de la Cisjordanie occupée, respectivement.

[6] Seam zone : l'expression « seam zone » est une création des traducteurs officiels israéliens, elle ne veut rien dire en anglais, ni sa traduction en français. « Zone de couture » ou « Zone de rides ». Euphémisme servant à cacher la zone d'annexion entre la ligne de cessez-le-feu de 1949 et le « Mur » créé par Israël à l'intérieur de la région de Palestine occupée depuis 1967.

[7] Yeshiva : école religieuse juive.

[8] Forum of Bereaved Families : Parents Circle – Family Forum,
http://www.theparentscircle.com/OpinionsMain.asp?id=22&sivug_id=0

ndlr : les exemples ont été retirés (par manque de place uniquement mais se retrouve dans la
Version anglaise : http://www.kibush.co.il/downloads/The_Invisible_Prisoners_77.pdf
(Traduction de l'anglais : Jean-Pierre Bouché)

3-4 Edito Kol Shalom : Peut-on promouvoir le tourisme par le racisme ?

Le racisme est-il à ce point banalisé qu'il puisse faire son entrée par la grande porte au sein du gouvernement israélien ? Malheureusement, oui. Esterina Tartman, députée du parti d'extrême droite Israël Beteinou, vient d'être nommée Ministre du tourisme. Curieuse manière de promouvoir le tourisme en Israël alors que le pays ne fait plus partie des destinations favorites des touristes potentiels du monde entier depuis quelques années. La question est simple : une femme politique portant constamment une arme dans son propre pays, affichant ouvertement des opinions racistes, justifiant jusqu'à la nausée l'occupation des territoires palestiniens conquis en 1967 et prônant l'expulsion des Palestiniens de ces territoires vers les pays arabes voisins, peut-elle contribuer à améliorer l'image d'Israël dans le monde et attirer un nombre considérable de touristes ? Que l'on soit de gauche ou de droite, il faut se rendre à l'évidence, la réponse est non. Curieusement, ce n'est pas la première fois qu'un extrémiste souhaitant expulser les Palestiniens occupe cette fonction : Rehavam Zeevi, chantre du transfert des Palestiniens, était à la tête du ministère du tourisme lorsqu'il fut assassiné par un commando du FPLP en 2001. Paradoxalement, c'est dans les cercles gravitant autour de la droite et l'extrême droite israélienne qu'on retrouve les partisans les plus acharnés d'une propagande musclée et efficace à l'égard des Occidentaux. Des expressions comme désinformation, réinformation constituent l'horizon indépassable de leurs discours. La nomination d'Esterina Tartman ne peut que susciter la désapprobation et le dégoût de tout démocrate normalement constitué. Quelle désinformation pourront-ils déceler lorsque la presse ne fera que rapporter les déclarations racistes de cette ministre du tourisme ? Aucune. Et comment vont-ils réinformer tous ceux qui voient en elle à juste titre un danger pour la démocratie en Israël ? Avec les pires difficultés.

Un acte politique de ce genre peut amener nos amis israéliens du camp de la paix à désespérer sérieusement de l'évolution politique de leur pays. Ainsi, dans une tribune publiée dans Yedioth Aharonot, Yariv Oppenheimer, secrétaire général de Shalom Archav, se montre très pessimiste lorsqu'il écrit *que la nomination de Tartman peut être une sorte de révélation pour Israël en 2007 ; une manière sophistiquée de dire la vérité à nous-mêmes et au monde : nous sommes un pays occupant où les opinions racistes sont acceptables et même partagées de manière appréciable par des membres du gouvernement et de la Knesset ; un pays dont les citoyens portent des armes à feu régulièrement et croient qu'il n'y a aucune place pour des Arabes ici. Peut-être, la nomination de Tartman dresse le portrait du pays de la manière la plus appropriée et la plus claire.* Malgré tout, nous sommes convaincus que de nombreux Israéliens ne s'identifient pas un instant à la nouvelle ministre du tourisme. Comme Yariv Oppenheimer, les militants de Shalom Archav, tous ceux qui restent attachés aux valeurs démocratiques sauront trouver les ressources nécessaires pour défendre et promouvoir ces valeurs et ces principes. Ils ne peuvent pas abandonner ce combat et laisser le champ libre aux extrémistes d'Israël Beteinou et des autres formations ultranationalistes.

L'équipe de Kol Shalom

mise en ligne : mercredi 28 février 2007

28 février 2007 –

3-5 Point de vue de Karim Mohsen : L'ONU, parlons-en !

Que peuvent les Nations unies dans la résolution des conflits alors qu'elles sont outrageusement instrumentalisées par les grandes puissances ?

L'ONU créée à l'origine pour oeuvrer à la paix dans le monde, outre d'avoir confirmé ses limites, a surtout été instrumentalisée et mise au service des grandes puissances alors que les pays et les Etats ne sont pas, ou ne sont plus, égaux devant le droit international quand celui-ci est accommodant pour les uns, intransigeant pour les autres. Ceux qui ont le malheur de ne pas disposer d'un puissant protecteur au Conseil de sécurité disposant d'un droit de veto.

On l'a vu, les résolutions de l'ONU ne s'appliquent pas de la même manière quand elles concernent la Syrie ou les Palestiniens, qui doivent de gré ou de force, s'y conformer, ou l'Etat hébreu qui décide lui-même de l'applicabilité ou non des décisions onusiennes le concernant.

On le voit encore sur la question de la décolonisation du Sahara occidental où l'ONU n'arrive pas, depuis 30 ans, à organiser un référendum d'autodétermination dans cette région, dernier territoire de l'Afrique encore colonisé, quand un problème identique, celui du Timor oriental a pu trouver une solution conforme au droit international. Ainsi, le référendum qui a pu être imposé par la communauté internationale à l'Indonésie, qui a occupé, illégalement, en juillet 1975 le Timor Est -après le retrait de l'ancien occupant portugais- n'a pu être concrétisé au

Sahara occupé, dans les mêmes conditions, en septembre 1975 par les forces armées marocaines, suite au départ de l'administrateur en titre, l'Espagne.

Au Timor oriental, ce n'est pas en fait l'ONU qui a imposé le respect du droit international et l'application des résolutions onusiennes y afférentes, mais est dû au fait que Djakarta a perdu l'appui des grandes puissances, notamment, celui des Etats-Unis qui, jusqu'alors, empêchaient par des manœuvres dilatoires l'organisation au Timor d'un référendum induit par les résolutions du Conseil de sécurité. Au Sahara occidental, si la Munurso (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental) est mise dans l'incapacité d'organiser une consultation électorale du peuple sahraoui, c'est au fait d'autres agissements temporisateurs, notamment ceux de la France, qui permettent au Maroc de narguer la communauté internationale. Dès lors, l'ONU n'agit pas, n'a jamais agi, au regard de ses seuls statuts et prérogatives, mais vis-à-vis du rapport de force à l'intérieur de sa composante et singulièrement au veto détenu par les cinq principales puissances nucléaires dans le monde (Etats-Unis, Russie, Chine, Grande Bretagne, France).

L'affaire du nucléaire iranien montre, largement, l'effet de ce «*deux poids, deux mesures*» lorsque tout est fait pour contraindre l'Iran à renoncer à un droit, absolument légitime que lui confère le droit international et particulièrement le Traité de non prolifération nucléaire de 1968, reconduit en 1995 de recherche nucléaire, quand personne et surtout pas l'ONU et son organisme de sûreté nucléaire, l'Aiea (Agence internationale de l'énergie atomique) ne veulent savoir ce que cachent les centrales nucléaires israéliennes de Dimona.

Mais il apparaît bien qu'Israël, un Etat surprotégé, n'a à répondre à aucun de ses crimes (commis contre les Palestiniens), ni à déclarer son arsenal nucléaire un secret de Polichinelle qui en fait la sixième puissance nucléaire dans le monde. Or, comme cela s'est avéré être le cas en Irak, où les Américains, après avoir envahi et détruit ce pays, ont dû admettre que l'Irak ne dispose d'aucune arme de destruction massive (ADM), comme l'en accusait Washington qui a déterminé l'invasion et l'occupation de ce pays avec comme résultat la, perspective d'une guerre civile cela risque de se reproduire en Iran.

Alors que les bruits de bottes (américains et israéliens) se font assourdissants et que l'inquiétude d'une escalade militaire se fait jour dans le monde, des experts occidentaux estiment, sous anonymat, qu'il n'existe aucune preuve démontrant que l'Iran s'adonne à la fabrication d'une bombe atomique. «*Depuis 2002, presque tous les renseignements qui nous sont parvenus se sont avérés faux*», indique un diplomate de haut rang de l'Aiea cité par un quotidien américain.

Des responsables américains reconnaissent, en privé, que la plupart des preuves avancées sur l'existence d'un programme nucléaire iranien «*demeurent ambiguës, partielles et difficiles à recouper*», a encore écrit ce journal le Los Angeles Times. Et avec ça, l'ONU ne peut même pas mettre en garde les Etats-Unis et Israël qui menacent ouvertement de recourir aux armes pour faire se conformer l'Iran à leur diktat. Que dire des Palestiniens mis en demeure de se soumettre à Israël par un Quartette où figure l'ONU qui a été incapable depuis 60 ans de faire se conformer l'Etat hébreu aux résolutions du Conseil de sécurité. D'autant plus que les sommations du Quartette, qui asphyxient depuis un an financièrement et économiquement en un mot affament le peuple palestinien, sont d'abord celles d'Israël qui exige que le Hamas respecte des accords (signés entre Israël et les Palestiniens, accords qu'Israël ne respecte pas lui-même), renonce à la violence, (omniprésente dans les territoires palestiniens occupés du fait de l'armée israélienne) et reconnaisse l'existence de l'Etat hébreu (quand Israël n'est pas près de reconnaître ou d'admettre l'érection d'un Etat palestinien indépendant).

Dans un rapport rendu public vendredi, le rapporteur de l'ONU, le Sud-Africain John Dugard, prouve à l'appui, a montré qu'Israël pratique l'occupation, la colonisation et l'apartheid dans les territoires palestiniens, tous crimes répertoriés par l'ONU et les conventions internationales comme contraires au droit international. M.Dugard indique dans son rapport que «*la discrimination contre les Palestiniens se produit dans plusieurs domaines.*

De plus, la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime de l'apartheid de 1973 semble être violée par de nombreuses pratiques, notamment celles privant les Palestiniens de la liberté de mouvement». «*La communauté internationale a identifié trois régimes comme incompatibles avec les droits de l'Homme, le colonialisme, l'apartheid et l'occupation étrangère. Israël est clairement dans une situation d'occupation militaire des territoires palestiniens.*

En même temps, des aspects de cette occupation constituent des formes de colonisation et d'apartheid qui sont contraires à la loi internationale» affirme encore le rapport.

L'ONU va-t-elle suivre son rapporteur et exiger d'Israël de se conformer, enfin, au droit international? Il serait curieux qu'il en soit ainsi. Alors, l'ONU?

Parlons-en!

Publié avec l'aimable autorisation de L'Expression

Source : L'Expression

<http://www.lexpressiondz.com/>

4 Courrier des lecteurs & trouvé sur le net

Ndlr : PS : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

4-1 Madjid Messaoudene : En Cisjordanie, les "colonies sauvages" israéliennes occupent colline après colline.

Pour le moment, il n'y a encore que cinq mobile homes. L'endroit n'a pas encore de nom. On l'appelle la colline 468, chiffre qui correspond à l'altitude. Quelques familles y habitent. Au total, une quinzaine de personnes qui vivent dans un confort rudimentaire. Toutefois, il y a l'eau courante et l'électricité, branchées directement sur la

colonie voisine, à un bon kilomètre, Nofei Prat. Une route macadamisée permet d'y accéder. De là, on domine toutes les collines de la Judée, verdoyantes en cette saison. Au loin, on aperçoit Jérusalem et le mont Scopus. Nous ne sommes qu'à 25 km à l'est de la Ville sainte.

"Il me faut une demi-heure pour m'y rendre", explique Pini, guide professionnel. Avec des laïques et des religieux, il a choisi de vivre ici parce qu'il aime le soleil, la nature et parce qu'à ses pieds "il y a deux mille ans d'histoire" et des sites mentionnés dans la Bible.

La colline 468 est une "colonie sauvage", comme les 101 autres répertoriées par l'organisation non gouvernementale Peace Now (La Paix maintenant) et que le gouvernement israélien promet perpétuellement de démanteler sans que rien ne se produise. Ce jour-là, la police interdit l'accès au site et demande aux militants de La Paix maintenant de repartir, car il s'agit d'un "rassemblement illégal". Pour Dror Etkes, dénonciateur infatigable de la progression de la colonisation en Cisjordanie, la colline 468 est la parfaite illustration des projets gouvernementaux d'étendre, petit à petit, colline par colline, la trame des implantations qui, au bout du compte, va permettre de créer un fait accompli et d'accaparer une autre portion de territoire.

Pour le moment, les Bédouins, qui vivent plutôt dans les vallées et au bord des routes, dans des constructions de fortune, sont toujours là. Mais en haut des montagnes de Judée, les zones de peuplement sont innombrables. Toujours situées au sommet des collines, elles sont reliées entre elles par des routes, dont certaines sont en construction.

Le maillage se constitue. De Kefar Adumim, l'extension des colonies se prolonge à l'est par Alon et à l'ouest par Nofei Prat puis Almon. Bientôt, ce sera un nouveau tissu urbain qui, au nord, fera le pendant de l'immense bloc de Maale Adumim au sud, avec, au centre, la zone industrielle de Mishor Adumim. Maale Adumim compte déjà 32 000 habitants, et les travaux d'extension en cours sont nettement visibles.

A l'ouest, au milieu de nulle part, surgi au sommet d'une colline, un immense bâtiment est terminé. Ce sera le commissariat de police de toute la zone. Pour le moment, il n'y a aucune construction à la périphérie, mais il est prévu d'aménager une route à quatre voies pour accéder à cet immeuble.

Nul doute que cet ensemble est destiné à faire partie, un jour, du "Grand Jérusalem". Aucune décision n'a encore été prise de construire autour de cette protubérance un mur qui compléterait celui, pratiquement terminé, qui encercle désormais la Ville sainte. Cette "bulle", comme elle est souvent désignée, serait rattachée aux contreforts de la partie orientale de Jérusalem par une zone appelée "E1" qui, pour le moment, est vierge de toute habitation, en raison du veto des Etats-Unis.

Cette zone permettrait d'assurer une continuité territoriale entre le nord et le sud et de consolider une large ceinture dans les territoires conquis par Israël en 1967 et toujours occupés. "Les autorités rendent de plus en plus difficile la création d'un Etat palestinien ayant une continuité puisque, si ce projet se réalise, la Cisjordanie sera pratiquement coupée en deux", fait remarquer Dror Etkes.

Selon les chiffres communiqués par le ministère de l'intérieur, le nombre de colons installés en Cisjordanie a progressé de 5,8 % en 2006, pour atteindre le chiffre de 268 000, c'est-à-dire un pourcentage triple de la croissance démographique en Israël. La Paix maintenant souligne que, actuellement, plus de 3 000 constructions sont en cours, même si le nombre de colonies (121) et celui des colonies sauvages (102 et 2 000 "habitants") n'ont pas augmenté. Une seule colonie sauvage a été démolie en 2006. Depuis le début de l'année, selon La Paix maintenant, 90 caravanes sont venues s'ajouter aux autres dans les colonies sauvages et dans 30 d'entre elles, des constructions en dur ont commencé. Ce qui fait dire à Dror Etkes que, "malgré la volonté affichée de vouloir mettre en place la "feuille de route" (le plan de paix international), la colonisation se poursuit, et plus elle se poursuivra, plus ce sera difficile de donner un Etat aux Palestiniens".

A cela, le premier ministre, Ehoud Olmert, réplique qu'"il s'agit d'une croissance naturelle dans les implantations déjà existantes". Au mois d'octobre, La Paix maintenant avait constaté que les colons avaient profité de la guerre au Liban pour agrandir 31 colonies sauvages. Le gouvernement avait alors promis d'en démanteler et de prendre des mesures. Rien ne s'est produit. Le temps gagné est le meilleur atout pour créer l'irréversible

NOFEI PRAT (CISJORDANIE)

LE MONDE le 26.02.07

5 Annexes

Ndlr : PS : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

5-1 Le Hamas évoque pour la première fois une solution « politique » dans le conflit avec Israël.

Le numéro un du Hamas, Khaled Mechaal, a évoqué hier pour la première fois une solution « politique » de règlement du conflit israélo-palestinien par des négociations avec Israël.

Parallèlement, la Russie, membre du quartette avec l'ONU, les États-Unis et l'Union européenne, a estimé que le Hamas avait fait des « progrès suffisants » pour permettre un « assouplissement » des sanctions diplomatiques et économiques imposées en mars 2006 au gouvernement palestinien.

« Nous avons demandé à la communauté internationale de prendre des mesures rapides pour lever l'embargo imposé au peuple palestinien et au gouvernement d'union, et de traiter avec celui-ci sans discrimination », a déclaré, par téléphone à l'AFP, le chef du bureau politique du Hamas après ses entretiens avec le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov. « Cela créera un climat politique susceptible d'ouvrir une perspective politique au conflit israélo-palestinien », a ajouté M. Mechaal, esquissant un assouplissement des positions du Hamas qui, en dépit des pressions internationales, refuse de reconnaître le droit d'Israël à l'existence. C'est la première fois que le Hamas, un mouvement considéré comme terroriste par l'Union européenne, les États-Unis et Israël, parle favorablement d'une perspective impliquant des négociations avec Israël. Lors d'une conférence de presse, il a ensuite appelé « l'UE et l'ONU à coopérer avec la Russie pour changer la position du quartette sur le Proche-Orient » et lever l'embargo occidental imposé au gouvernement palestinien dans la foulée de la victoire du Hamas aux législatives palestiniennes de janvier 2006. « Le monde arabo-musulman a besoin de changements radicaux dans la politique menée par le quartette dans la région », a souligné M. Mechaal.

En conclusion de ses entretiens, le chef de la diplomatie russe a fait état de « progrès suffisants » dans la position du Hamas à l'égard d'Israël pour envisager un « assouplissement » des sanctions imposées aux Palestiniens. « Notre travail avec le Hamas continuera. Les progrès sont visibles. Ces progrès sont suffisants pour un assouplissement des sanctions », a déclaré le ministre russe des Affaires étrangères sans préciser s'il parlait de l'ouverture prudente faite par le leader du Hamas sur une solution « politique ». Le ministre russe a en revanche affirmé que Khaled Mechaal lui avait donné des « assurances » que son mouvement cesserait de lancer ses roquettes contre Israël. « Le Hamas doit utiliser toute son autorité dans les territoires palestiniens pour cesser les tirs de roquettes Qassam sur Israël », a déclaré M. Lavrov. En recevant la délégation du Hamas, le diplomate russe avait apporté son soutien à l'idée d'une levée de l'embargo occidental imposé aux Palestiniens. « Nous cherchons à faire en sorte que toute la communauté internationale soutienne le processus (de règlement pacifique au Proche-Orient), de manière à le rendre irréversible, y compris pour aider à lever le blocus », avait déclaré le chef de la diplomatie russe. « Nous espérons que notre rencontre contribuera aux efforts communs entrepris par beaucoup de pays pour consolider les résultats positifs obtenus aux négociations à La Mecque », a ajouté M. Lavrov, réaffirmant son soutien au futur gouvernement d'union nationale palestinien.

<http://www.lorient-lejour.com.lb/page.aspx?page=article&id=335391>

Le quotidien libanais d'expression française : L'Orient-Le Jour
Mercredi 28 Février 2007

5-2 Peretz menace Gaza d'une nouvelle offensive.

Également en visite à Moscou, le ministre israélien des Affaires stratégiques, Avigdor Lieberman, a qualifié d'« erreur » le soutien russe à la levée de l'embargo. Estimant que « la levée du blocus économique va renforcer le Hamas », M. Lieberman a mis en garde les Russes contre une reconnaissance du Hamas qui serait assimilée à un « soutien au terrorisme ».

En visite à Jérusalem, la commissaire européenne aux Relations extérieures Benita Ferrero-Waldner a répété hier que le gouvernement palestinien d'union nationale, en voie de formation, devrait « remplir » les conditions du quartette pour briser son isolement international.

Entre-temps, le président palestinien Mahmoud Abbas a obtenu le soutien des Émirats arabes unis pour un gouvernement d'union nationale palestinien, a rapporté l'agence officielle WAM, rendant compte des entretiens du dirigeant palestinien hier à Abou Dhabi. Le chef de l'État

Khalifa ben Zayed al-Nahyane a exprimé l'espoir que la « formation (de ce cabinet) consolidera l'unité du peuple palestinien et renforcera la position de l'Autorité palestinienne dans les négociations » de paix, ajoute l'agence